

## Communiqué de Presse Initiation d'un Dividende Ordinaire de 6 DH

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de RISMA s'est réunie en date du 20 juin 2024 à 12h15, sur convocation du Directoire et a adopté l'ensemble des résolutions qui lui ont été proposées.

Conformément à la réglementation en vigueur, les états de synthèse arrêtés au 31 décembre 2023 et publiés préalablement à la tenue de l'Assemblée Générale ont été approuvés à l'unanimité et n'ont subi aucun changement.

RISMA a ainsi initié un dividende ordinaire de 6 dh par action au titre de l'exercice 2023:

- Date de détachement à la bourse: 18 juillet 2024
- Date de crédit en compte: 29 juillet 2024

Ainsi, à partir de la séance du 18 juillet 2024, l'achat d'actions RISMA ne donnera plus droit au dividende 2024.

---

**Communication financière:**

Mme Houda SKALI  
Houda.skali@risma.com